



Mairie du Haillan
Département de la Gironde

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SESSION ORDINAIRE – SEANCE DU 16 DECEMBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le vendredi 16 décembre à 18H30, le Conseil Municipal s'est réuni au Haillan, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame La Maire, Andréa KISS. Les convocations individuelles et ordres du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux, le jeudi 8 décembre 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 25

Date de la convocation : le 8 décembre 2022

PRESENTS :

Mesdames, messieurs : Andréa KISS, Eric FABRE, Monique DARDAUD, Philippe ROUZE, Catherine MOREL, Ludovic GUITTON, Hélène PROKOFIEFF, Jean-Michel BOUSQUET, Martine GALES, Daniel DUCLOS, Marie-Pierre MAILLET, Stéphane BOUCHER, Laurent DUPUY-BARTHERE, Benoît VERGNE, Anne GOURVENNEC, Patrick JULIENNE, Béatrice GUELIN-LE BLANC, Christine ONDARS, Christian TROUILLOUD, Catherine DESENY, Cécile MEVEL, Bruno BOUCHET, Eric VENTRE, Erika VASQUEZ et Aurélie DUFRAIX.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mesdames, Messieurs : Carole GUERE à Eric FABRE, Antoine VERNIER à Benoît VERGNE, Michel REULET à Daniel DUCLOS, Régis LAINEAU à Monique DARDAUD, Hervé BONNAUD à Bruno BOUCHET, Wilfrid DAUTRY à Aurélie DUFRAIX.

ABSENTES :

Mesdames Gülen SAFAK-BUDAK et Cécile AJELLO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Hélène PROKOFIEFF

SECRETAIRE DE SEANCE SUPPLEANTE : Monsieur Philippe ROUZE

Délibération n°D2022_12_121

APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET CLOTURE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2022

Rapporteur : Andréa KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 31

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2022_12_122

RELEVÉ DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNICATION

Rapporteur : Andréa KISS

Le Conseil prend acte.

Délibération n°D2022_12_123

CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES – MODIFICATION

Rapporteur : Andréa KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 31

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_124

AVENANT N°1 DU CONTRAT DE CODEVELOPPEMENT 5ème GENERATION – BORDEAUX METROPOLE – AUTORISATION

Rapporteur : Andréa KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 27

**-ABSTENTIONS : 5 Eric VENTRE et Bruno BOUCHET (Ambition pour Le Haillan)
Hervé BONNAUD, Wilfrid DAUTRY et Aurélie DUFRAIX (Le Haillan réuni)**

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_12_125

**PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) POUR LA PERIODE 2022-2026 – RENOUELEMENT –
AUTORISATION**

Rapporteur : Eric FABRE

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_126

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSEE A L'ASSOCIATION « ALADIN, UN REVE POUR UN
ENFANT MALADE » - AUTORISATION**

Rapporteur : Eric FABRE

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_127

**RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE SPECIALE AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA FABRIQUE DE BORDEAUX METROPOLE (LA FAB) POUR L'ANNEE 2021
– COMMUNICATION**

Rapporteur : Monique DARDAUD

Le Conseil prend acte.

Délibération n°D2022_12_128

**ACQUISITION ET PORTAGE PAR BORDEAUX METROPOLE D'UN IMMEUBLE SITUE [REDACTED] RUE
GEORGES CLEMENCEAU, CADASTRE [REDACTED] (PROPRIETE [REDACTED]) – AUTORISATION**

Rapporteur : Monique DARDAUD

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_129

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – AUTORISATION

Rapporteur : Catherine MOREL

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 18

-NE PARTICIPE PAS AU VOTE : 11

Andrea KISS, Christine ONDARS, Marie-Pierre MAILLET,
Hélène PROKOFIEFF et Anne GOURVENNEC
Benoit VERGNE, Régis LAINEAU et Daniel DUCLOS
Eric VENTRE (Ambition pour Le Haillan)
Wilfrid DAUTRY et Hervé BONNAUD (Le Haillan réuni)

-ABSTENTIONS : 3

Erika VASQUEZ
Bruno BOUCHET (Ambition pour Le Haillan)
Aurélié DUFRAIX (Le Haillan réuni)

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_12_130

AVENANT N°3 A LA CONVENTION D'ENGAGEMENT AVEC BORDEAUX METROPOLE - REVISION DE NIVEAUX DE SERVICE POUR LA PERIODE 2021-2022 – AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 29

-ABSTENTIONS : 3 Bruno BOUCHET (Ambition pour Le Haillan)

Aurélié DUFRAIX et Hervé BONNAUD (Le Haillan réuni)

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_12_131

AVENANT N°7 A LA CONVENTION CADRE POUR LA CREATION DE SERVICES COMMUNS AVEC BORDEAUX METROPOLE - REVISION DE NIVEAUX DE SERVICE POUR LA PERIODE 2021-2022 - AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_132

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) – RAPPORT DEFINITIF – APPROBATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 27

-ABSTENTIONS : 5 Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour Le Haillan)
Hervé BONNAUD, Wilfrid DAUTRY et Aurélie DUFRAIX (Le Haillan réuni)

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_12_133

CONVENTION PORTANT REMBOURSEMENTS LIES AUX REVISIONS DE NIVEAUX DE SERVICES - EXERCICE 2022 – AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_134

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2022

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 32

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_135

OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2023 – AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 27

-CONTRE : 2 Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour Le Haillan)

-ABSTENTIONS : 3 Hervé BONNAUD, Wilfrid DAUTRY et Aurélie DUFRAIX (Le Haillan réuni)

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_12_136

BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE DU HAILLAN - EDITION 2023 - REGLEMENT INTERIEUR – ADOPTION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 28

**-ABSTENTIONS : 3 Bruno BOUCHET (Ambition pour Le Haillan)
Aurélié DUFRAIX et Wilfrid DAUTRY (Le Haillan réuni)**

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_12_137

CONVENTION AVEC LE MINISTERE DE LA JUSTICE ET L'AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISES (ANTS) RELATIVE A L'ADHESION DE LA COMMUNE AUX ECHANGES DEMATERIALISES DE DONNEES D'ETAT CIVIL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF COMEDDEC (COMMUNICATION ELECTRONIQUE DES DONNEES DE L'ETAT CIVIL) - AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 31

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_138

CONVENTION AVEC L'AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISES (ANTS) RELATIVE A L'ADHESION DE LA COMMUNE AUX MODALITES D'OBTENTION, D'ATTRIBUTION, ET D'USAGE DES CARTES D'AUTHENTIFICATION ET DE SIGNATURE FOURNIES PAR L'ANTS - AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 31

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_139

REGLEMENT DE PARTICIPATION AU CONCOURS D'ECRITURE « BREF » - EDITION 2023 - APPROBATION

Rapporteur : Martine GALES

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 31

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_140

SALLE DE SPECTACLE L'ENTREPÔT – TARIFS - MODIFICATION

Rapporteur : Martine GALES

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 31

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_141

TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION - AUTORISATION

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 26

**-ABSTENTIONS : 5 Bruno BOUCHET et Eric VENTRE (Ambition pour Le Haillan)
Hervé BONNAUD, Wilfrid DAUTRY et Aurélie DUFRAIX (Le Haillan réuni)**

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2022_12_142

CREATION D'EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITE - ANNEE 2023 - AUTORISATION

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 31

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_143

AIDE AUX CREATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISE (ACRE)- AUTORISATION

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 31

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2022_12_144

**CENTRE SOCIO CULTUREL LE SOURCE - PROJET SOCIAL POUR LA PERIODE 2023-2026 -
COMMUNICATION**

Rapporteur : Patrick JULIENNE

Le Conseil prend acte.